



*MEETING DE RENTREE  
3 septembre 2015 à RENNES (35)*

*Intervention de Virginie Poirier  
(NATIXIS - Calvados)*



Bonjour à toutes et bonjour à tous,

Merci de me donner la parole. Je me présente, je m'appelle Virginie et suis salariée de Natixis qui est une société de financement orientée marché. Oui, une banque qui compte environ 6 000 salariés. La CGT est depuis les élections de juin dernier la troisième organisation syndicale de l'entreprise représentant 21,5% des votants. Ce que nous considérons comme un bon score vu notre secteur d'activité !

Le dernier trimestre 2014 sonnait la fin de notre premier accord égalité pro. Nous avons été invités par l'employeur, à négocier un nouvel accord sur l'égalité professionnelle comme la loi l'y oblige mais sans obligation de résultats.

La direction prenait cette négociation comme une simple formalité dans la mesure où le dernier accord avait été signé par 4 organisations syndicales sur 5. Je vous laisse deviner qui était l'OS non signataire...

L'enjeu de cette négociation était fort. Il devait servir de modèle pour l'ensemble des filiales de Natixis. D'entrée, la direction y allait de son couplet d'autosatisfaction en affirmant que les écarts se résorbaient voire devenaient quasi inexistantes.

La CGT a su démontrer le contraire, grâce à la formation. A ce titre, je remercie le collectif confédéral femmes et mixité qui œuvre, non sans difficulté, pour former nos camarades sur cette thématique. Donc sortant d'une formation, la délégation CGT avait des arguments bien affûtés et des revendications claires et sans compromission.

Nous avons même fait la démonstration qu'au rythme de leurs propositions, il faudrait 70 ans pour supprimer les écarts existants. Autant dire que les femmes actuellement dans notre entreprise, ne vivraient pas le miracle de l'égalité salariale.

Nous avons également signifié à la direction qu'elle ne se conformait pas aux dispositions légales en refusant de considérer l'ensemble de la rémunération. L'employeur s'attache à prendre en considération uniquement le salaire fixe refusant d'y inclure la part variable qui dans notre entreprise est une partie importante du salaire des cadres.

Evidemment, nous leur avons annoncé tout de go que nous ne signerons pas un accord qui ne prendrait pas en compte toute la rémunération.

Cela n'a pas échappé à la CFE-CGC et l'UNSA qui se sont ralliés à nos arguments. Phénomène exceptionnel vu la période de désamour entre nous et eux. Au final, l'accord n'a eu la signature que des OS minoritaires empêchant son application.

La direction a été contrainte de mettre en place et d'assumer seule son plan d'action qui se résume en des mesurètes...comme le projet d'accord d'ailleurs.

Certes ce n'est pas une grande victoire, mais nous avons réussi à faire front commun avec des OS qui naturellement ne s'interrogeaient pas beaucoup sur le sujet. On leur a permis de prendre conscience de l'enjeu de l'égalité professionnelle. Ce n'est là qu'une petite avancée mais nous partions de loin. Ne dit-on pas que c'est avec les petits ruisseaux qu'on fait les grandes rivières.

Je pense d'ailleurs que c'est un des rares sujets où l'on peut trouver un consensus avec les autres syndicats et construire l'unité.

Maintenant je voudrais faire le lien avec l'interpro, grâce à laquelle j'ai évolué sur le sujet. Notre union départementale du Calvados et le comité régional de Normandie travaillent en faveur de l'égalité et de la mixité dans la CGT comme au Travail depuis quelques années (même si ce n'est pas toujours facile nous ne pouvons que nous améliorer).

Depuis 2013, nous sommes signataires du plan stratégique régional en faveur de l'égalité professionnelle dans le département et la région. Nous sommes d'ailleurs la seule organisation syndicale réellement active et citée en exemple par la préfecture. Et oui cela arrive. C'est suffisamment rare pour être signalé.

A ce titre nous avons mis en place un plan de sensibilisation sur 2 ans à l'attention de nos militants et de nos syndiqués.

L'idée est que notre CGT soit armée pour lutter pour la suppression des écarts salariaux.

La réflexion du collectif femmes et mixité de l'UD14, nous a amené à une programmation développée et articulée autour de 4 thématiques sous forme de journées d'étude. Chacune d'entre elles fait intervenir un ou deux spécialistes. Nous avons souhaité commencer par les stéréotypes liés au genre considérant que les inégalités se sont construites et perdurent sur des idées reçues. Il était donc important pour nous de faire prendre conscience au plus grand nombre de leurs poids à la fois dans le monde du travail mais aussi dans notre organisation.

Ainsi en octobre 2014, Olga de St Jore du SGAR et inspectrice AFNOR pour la labellisation égalité professionnelle, a développé une animation sur les stéréotypes liés aux genres.

Dans la continuité, la deuxième journée a été consacrée à la mixité et la valorisation des filières à prédominance féminine.

A cette occasion, nous avons eu le plaisir de recevoir Rachel Sylvera sociologue et syndiquée CGT. Je la remercie chaleureusement. Je vous recommande la lecture de son livre un « quart en moins ».

Les deux prochains thèmes porteront sur les inégalités et les discriminations pour finir sur une journée consacrée aux outils nécessaires pour négocier.

Le 8 mars, qui je le rappelle même si je suis avec des camarades CGT n'est pas la journée de la femme mais bien la journée internationale des droits des femmes, est pour nous depuis 4 ans une journée phare.

C'est l'occasion de parler de l'égalité, sujet souvent délaissé, avec nos co-citoyens-et citoyennes. De leurs expliquer que supprimer 25% d'écart de salaire entre les hommes et les femmes est un enjeu majeur pour notre protection sociale puisque cela permettrait d'obtenir des financements complémentaires.

Nous profitons de cette journée pour organiser sur un mode festif, des animations et un débat sur une place dans le centre de Caen. Nous entamerons en 2016 notre quatrième 8 mars. C'est devenu un rendez-vous régulier pour la CGT du Calvados.

L'investissement de notre corps militant commence à porter ses fruits puisque la syndicalisation des femmes dans notre département augmente. On ne peut que s'en féliciter. Maintenant il reste le travail d'intégration des femmes dans nos instances dirigeantes.

Evidemment ce n'est pas le grand soir seulement des avancées qui mises bout à bout nous donnent confiance dans l'avenir. Merci pour votre attention.

Vive la CGT !